

Du 23 avril  
au 25 mai 2025

La nouvelle ère de  
l'immersion sonore  
Samsung

Jusqu'à

**200€**  
**remboursés\***  
sur une sélection de  
barres de son Samsung



Et tentez d'obtenir jusqu'à

**200€**  
supplémentaire en  
envoyant **Samsung Audio**  
par SMS au « 31024»\*\*

Hors achats sur marketplace\*

\*Voir conditions de l'offre au verso ou sur [www.samsung.com/fr/offer/cashback/](http://www.samsung.com/fr/offer/cashback/)

\*\*Voir règlement du jeu « Instants gagnants » sur [samsung.com/fr/offer](http://samsung.com/fr/offer) - SMS non surtaxé (X SMS+)

© 2025 - Samsung Electronics France. CS20003. 6 rue Fructidor. 93484 Saint-Ouen Cedex.

RCS Bobigny 334 367 497. SAS au capital de 27 000 000 €. Visuel Non Contractuel.

## COMMENT PARTICIPER À L'OFFRE SAMSUNG « LA NOUVELLE ÈRE DE L'IMMERSION SONORE SAMSUNG »

### CONDITIONS DE L'OFFRE

- Pour tout achat entre **le 23 avril 2025 et le 25 mai 2025 inclus**, auprès d'une enseigne de vente aux consommateurs ou d'un site internet situés en France<sup>(1)</sup> ou à Monaco (hors Marketplace<sup>(2)</sup>), **d'une barre de son Samsung** neuve parmi les références ci-dessous, Samsung vous rembourse jusqu'à 200€ dans la limite du montant acquitté pour le produit après déduction de toute réduction de prix éventuelle.

RÉFÉRENCES	MONTANT DE REMBOURSEMENT
HW-T420 / HW-C430 / HW-C450	20 €
HW-Q600C / HW-S66D / HW-S67D / HW-B660F / HW-B760F / HW-Q610F	50 €
HW-S710D / HW-S711D / HW-QS710F / HW-QS760F / HW-Q810F / HW-Q935F	100 €
HW-LST70T / HW-Q995F	200 €

- Une seule participation** et un seul produit par personne (même nom, même prénom, même adresse postale), par RIB et par compte Samsung. Un IBAN ne pourra être utilisé qu'une seule fois.  
ATTENTION, le nom apparaissant sur votre RIB doit être le même que celui apparaissant sur votre preuve d'achat (le cas échéant) ou de location et du bénéficiaire de l'offre (celui que vous saisissez sur le formulaire de participation en ligne).
- Offre réservée aux consommateurs domiciliés en France<sup>(1)</sup> et Monaco, non cumulable avec toute offre de remboursement en cours portant sur les mêmes produits.

### AVANT DE PARTICIPER À L'OFFRE, TENTEZ D'AUGMENTER LE MONTANT DE VOTRE REMBOURSEMENT, PARTICIPEZ AU JEU « INSTANTS GAGNANTS » !

#### Conditions du jeu SMS Instants Gagnants !

Le jeu SMS par Instants Gagnants<sup>(4)</sup> peut vous permettre de bénéficier d'un code bonus de 20€ ou 50 € ou 100 € ou 200 € s'ajoutant au montant de remboursement acquis au titre de l'offre initiale dans la limite du montant acquitté pour le produit après déduction de toute réduction de prix éventuelle. Utilisez votre code promotionnel du 23 avril au 25 juillet 2025 inclus, afin de bénéficier d'un abondement sur le montant de votre Offre de remboursement « LA NOUVELLE ÈRE DE L'IMMERSION SONORE SAMSUNG » sur la liste des produits éligibles. Le code sera à saisir lors de la constitution de votre dossier pour bénéficier de l'offre de remboursement. Ce code ne sera valable qu'une seule fois par compte Samsung, cumulable avec les offres en cours, cumulable avec les autres codes promotionnels sauf mention contraire. Code promotionnel utilisable sur le site [www.samsung.com/fr/offer/cashback](http://www.samsung.com/fr/offer/cashback)

Envoyez le mot clé suivant : « **Samsung AUDIO** » par SMS au 31024 (le coût du SMS est celui d'un SMS standard, sans surtaxe, selon le tarif en vigueur de votre opérateur), depuis un téléphone compatible SMS **entre le 23/04/2025 et le 25/05/2025 inclus**. Vous saurez instantanément, par un SMS réponse, si vous bénéficiez d'un code bonus ainsi que le montant associé. Un « code SMS » vous sera fourni, qu'il vous faudra reporter sur le formulaire de participation à l'offre. Ce code ne pourra être utilisé qu'une seule fois.

Nous vous conseillons de conserver votre SMS indiquant le code jusqu'à réception de votre virement

Jeu organisé par la société Samsung Electronics France du 23/04/2025 au 25/05/2025 inclus. Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure disposant d'un téléphone compatible SMS et résidant en France métropolitaine (Corse incluse). Ce jeu est limité à une participation par numéro de téléphone.

Le règlement complet du jeu est disponible sur le site [www.samsung.com/fr/offer/cashback](http://www.samsung.com/fr/offer/cashback) via l'offre « LA NOUVELLE ÈRE DE L'IMMERSION SONORE SAMSUNG ».

1

## ACHETEZ VOTRE BARRE DE SON ELIGIBLE A L'OFFRE

Achetez entre le **23 avril 2025** et le **25 mai 2025 inclus**, une barre de son Samsung éligible à l'offre.

2

## CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER EN LIGNE

- Connectez-vous sur le site [www.samsung.com/fr/offer/cashback](http://www.samsung.com/fr/offer/cashback) et sélectionnez l'offre « **LA NOUVELLE ÈRE DE L'IMMERSION SONORE SAMSUNG** » entre le **23 avril 2025** et le **25 juillet 2025 inclus**.
- Créez votre compte Samsung ou identifiez-vous si vous avez déjà un compte.
- Complétez le formulaire de participation et chargez les éléments suivants :

Votre **preuve de d'achat ou de location** du téléviseur éligible à l'offre (facture ou ticket de caisse) datée au plus tard du 25 mai 2025 où sont entourés le prix, la référence du produit acheté et la date d'achat effective (qui peut être différente de la date d'émission de la facture ou de livraison).

Dans le cas d'un achat en ligne, chargez également une copie de l'email de confirmation de commande ou une capture d'écran du récapitulatif de commande, sur lequel apparaissent la date d'achat, la/les référence(s) du/des produit(s) commandé(s), le nom du vendeur, le site internet sur lequel a/ont été commandé(s) le(s) produit(s)

- **Une photo lisible de l'étiquette blanche de votre barre de son, préalablement découpée** sur laquelle figurent le **code-barres** à 13 chiffres et le **numéro de série** commençant par S/N (chiffres et lettres).
- **Une photo lisible de l'étiquette signalétique de votre barre de son qui se trouve au dos de votre produit**, et sur laquelle figurent les mêmes informations (numéro de série). **Les codes-barres et numéro de série doivent être identiques à ceux présents sur l'étiquette blanche.**
- **Une photo de votre RIB** où apparaissent vos coordonnées personnelles ainsi que vos IBAN et BIC<sup>(1)</sup>.

**Si vous faites partie des gagnants du jeu SMS, vous devrez alors reporter votre code SMS sur le formulaire.**

**Attention il ne sera plus possible de participer au jeu SMS Instants Gagnants une fois que vous aurez validé votre dossier.**

- Puis validez votre participation en ligne **au plus tard le 25 juillet 2025 inclus**.

Vous recevrez alors un email de confirmation de votre participation.

3

## RECEVEZ VOTRE REMBOURSEMENT

Si votre dossier respecte les conditions de l'offre, vous recevrez un remboursement par virement bancaire dans un délai de 4 semaines à compter de la date de validation de votre dossier par Samsung. Notez que votre établissement bancaire peut mettre en moyenne 3 jours ouvrés pour le faire apparaître sur votre compte. Toute participation non effectuée sur le site [www.samsung.com/fr/offer/cashback](http://www.samsung.com/fr/offer/cashback) ou contenant tout élément illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas les conditions de l'offre sera considérée comme non conforme et sera définitivement rejeté. En cas de doute, Samsung pourra vous demander des pièces complémentaires pour valider votre participation. En outre, en cas de tentative de fraude ou de fraude avérée, vous ne pourrez plus bénéficier de futures offres de remboursement de la part de Samsung pendant 3 ans.

Pour suivre le traitement de votre dossier, rendez-vous sur le site [www.samsung.com/fr/offer/cashback](http://www.samsung.com/fr/offer/cashback) sélectionnez l'offre « **LA NOUVELLE ÈRE DE L'IMMERSION SONORE SAMSUNG** » et cliquez sur « **Suivre ma participation** »

(1) A savoir la France Métropolitaine, les DROM (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte) et COM zone euro uniquement (Saint-Pierre-Et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin). Si vous êtes établi en DROM COM (zone euro), votre banque est susceptible de prélever une commission.

(2) Une marketplace désigne une plateforme en ligne mettant en relation un vendeur tiers et des consommateurs en vue de la vente d'un produit.

(3) L'établissement bancaire doit se situer sur le territoire d'un des pays membres de la zone SEPA (« Single Euro Payments Area ») incluant notamment l'Union européenne. Sont membres de la zone SEPA (« Single European Payments Area ») tous les pays de l'Union européenne, ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Suisse, la république de Saint Marin et Monaco.

(4) Chaque instant commence à une date et heure déterminée de manière aléatoire et le premier participant après ce moment est désigné gagnant. Voir règlement de jeu.

Toutes les dates sont exprimées suivant le fuseau horaire de la France métropolitaine. Pour toutes questions sur cette promotion, contactez-nous par [chat](#), [mail](#) ou téléphone au 01 48 63 00 00 (appel non surtaxé - du lundi au samedi, de 9h à 20h).

En participant à l'offre, vous acceptez que les informations collectées soient enregistrées et traitées par Samsung Electronics France et ses prestataires aux fins de la gestion de l'opération, dans les conditions décrites dans la Politique de confidentialité de Samsung <http://www.samsung.com/fr/info/privacy/>. Elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la finalité de ce traitement + 2 ans. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous avez également le droit de vous opposer aux traitements réalisés ou d'en demander la limitation. Vous pouvez exercer vos droits en faisant la demande sur <http://www.samsung.com/request-desk>.